

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

JUIN 2017 N° 51



Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque

INTERVIEW EXCLUSIVE DU TRUFFAÏRE

Déjà bientôt six mois que nous est arrivée la statue du trufficulteur sur les marches de la mairie de Lalbenque. Son nom officiel est « Lou Truffaïre », le trufficulteur en occitan. A part quelques grincheux, l'unanimité s'est rapidement faite, au sein de la population, pour reconnaître la beauté de cette œuvre. Elle fait partie désormais de la carte postale de Lalbenque au même titre que son pigeonnier (hélas condamné à disparaître bientôt, entouré de maisons cages à lapins) et sa caselle de Nouel. Bravo à la mairie pour cette belle initiative.

Lou truffaïre fait désormais partie du paysage local, et est devenu au fil des mois presque un habitant du village auprès de qui on a envie de s'asseoir pour taper la conversation... à tel point que quelques facétieux ont suggéré au maire de lui fournir un carte d'électeur pour qu'il puisse voter aux présidentielles et législatives. De source bien informée, le conseil municipal réfléchit à cette idée. Trop tard pour les présidentielles... mais encore un espoir pour les législatives ! On attend la réponse de la Préfecture.

Quoi qu'il en soit, après avoir refusé à la Dépêche du Midi, à la Vie Quercynoise et au Petit Journal, lou truffaïre a accepté d'accorder une interview exclusive à la Caselle Enchênée. C'est donc un grand honneur pour notre petit journal associatif de publier cet entretien exclusif.

La Caselle : Tout d'abord, pouvez-vous nous donner votre sentiment général sur ces premiers mois passés parmi les habitants de Lalbenque ?

Lou truffaïre : A part quelques chiens errants venus marquer leur territoire en pissant dans mon panier de truffes, je dois dire que l'accueil a été très chaleureux. Beaucoup de monde pour le jour de mon arrivée, en début décembre. Beaucoup de gens qui viennent s'asseoir près de moi pour

la photo et ce que vous appelez des « selfies », un mot que je ne connaissais pas et que j'ai découvert en m'asseyant sur ces marches. J'attends avec impatience l'arrivée des touristes cet été pour rencontrer encore plus de monde. Très vite je me suis senti intégré à la population et tout ça me fait chaud au cœur.



La Caselle : A quoi passez-vous vos journées ?

Lou truffaire : J'observe, j'écoute ! J'ai tout mon temps pour observer et écouter. Je n'ai que ça à faire. Je ne peux pas vous livrer tout ce que j'ai appris depuis six mois. Mais il s'en dit et il s'en passe des choses sur ces marches devant la mairie ! Heureusement que mon grand âge m'a appris la sagesse de garder pour moi les petits secrets que j'ai saisis en tendant l'oreille ou en regardant autour de moi. J'en aurais des confidences à vous faire...mais chut !

La Caselle : Y a-t-il eu, depuis six mois, un changement dans le village qui vous a fait plaisir ?

Lou truffaire : Ah oui ! Vous n'allez pas le croire mais qu'est-ce que je suis heureux depuis la mi-mai ! Vous allez vous imaginer que mon bonheur est dû à l'arrivée du nouveau président Macron. Que ce soit un François, un Nicolas ou un Emmanuel à la tête du pays, ça ne change rien pour moi. Ils se ressemblent tous et j'ai bien peur que le petit nouveau ne fasse guère mieux que les autres. Mais faisons-lui quand même confiance.

Non, je suis ravi parce que, depuis la mi-mai, les lampadaires dans tout le village s'éteignent à partir de minuit jusqu'à six heures du matin. Quel changement pour moi ! Avant, pas moyen de dormir avec cette lumière en permanence devant les yeux. Depuis, je dors normalement et je fais même des rêves avec de jeunes bergères venues truffer avec moi ! Je ne vais pas vous raconter mes rêves : vos lecteurs risqueraient d'être choqués ! Vous voulez que je vous dise : même mon chien dort beaucoup mieux ! Il paraît que votre association, l'ASEL (que je ne connaissais pas jusqu'alors) demandait cette extinction des lumières nocturnes depuis des années. Bravo à vous ! On aurait dû vous écouter plus tôt. Je ne comprends pas pourquoi le maire a mis si longtemps à se décider ! Parce que, si mon chien dort mieux, tous les autres animaux, insectes et papillons de la commune doivent en faire autant.

La Caselle : Y a-t-il eu quelque chose qui vous a déplu depuis votre arrivée à Lalbenque ?

Lou truffaire : Je ne devrais pas vous le dire mais je vais vous le dire quand même. J'ai appris qu'une souscription avait été organisée par la mairie pour que je puisse exister sur ces marches. Pas mal de gens ont donné une somme d'argent, 18 personnes ou associations ou sociétés... certaines beaucoup, d'autres moins. 4175 euros récoltés en tout. Je les remercie vraiment. Mais quand je me suis aperçu que, dans la liste de tous ces généreux donateurs, il n'y avait pas le nom du Syndicat des Trufficulteurs de Lalbenque, ça m'a vraiment fait de la peine. Ils n'ont pas donné un centime ! Je pensais que les adhérents de ce syndicat seraient heureux de

participer à me faire exister devant la mairie de ce village célèbre pour son marché aux truffes. Et, sans vouloir me vanter, je pense désormais participer à cette image d'un village trufficole. Je suis devenu un centre d'attraction lors des marchés aux truffes. S'ils n'avaient plus aucun sou en caisse, j'aurais compris cette pingrerie mais je sais bien qu'ils ne manquent pas d'argent. Et, en plus, la municipalité n'a pas voulu faire d'histoire et leur a quand même donné les 800 euros de subvention demandée pour cette année 2017. J'ai appris, en tendant l'oreille sur mes marches, que certaines autres associations, pourtant très actives dans le village, n'avaient pas eu autant de considération et qu'on leur avait amputé de moitié la subvention demandée. Pourquoi deux poids, deux mesures ? Je trouve que ce n'est pas très juste.

Ce sont les seules choses qui m'aient déplu depuis mon arrivée à Lalbenque... mais je vais essayer de pardonner au syndicat. Et puis il n'est jamais trop tard pour mettre la main à la poche.

La Caselle : Les présidentielles sont passées. Bientôt les législatives. Si la mairie vous donnait par miracle votre carte d'électeur avant le premier tour des législatives, pour qui iriez-vous voter ?

Lou truffaire : Je ne comprends plus grand-chose à la politique. Autrefois, c'était facile de choisir. Il n'y avait que la droite et la gauche. Maintenant il y a des candidats écologistes, des candidats populistes, des candidats insoumis, des candidats ambidextres qui se disent de gauche et de droite... Il y a du choix. Si le maire avait la gentillesse de me donner une carte d'électeur – mais je n'y crois guère - j'irais voter pour une jouvencelle. Je ne vous dirai pas laquelle... mais simplement qu'elle porte le prénom de la bergère dont j'ai rêvé récemment depuis que la mairie a enfin décidé d'éteindre ces fameux lampadaires. Je vous laisse deviner... entre Dominique, Fanny et Isabelle !

La Caselle : Merci de tout cœur, lou truffaire, pour cette interview à la Caselle Enchênée. Les lecteurs vont apprécier vos confidences et votre franc-parler... Et tant pis si certains apprécient moins que d'autres !

Lou truffaire : Revenez m'interroger quand vous voulez. J'ai assez de temps libre dans mon agenda pour vous recevoir... et, je ne vous le cache pas, j'ai bien du plaisir à me confier à la Caselle Enchênée...un petit journal avec des articles souvent pertinents ... ou impertinents.

La Caselle Enchênée

PIGEONS VOLENT... DE MOINS EN MOINS

Pour beaucoup de villages de France, la prolifération des pigeons dans les combles et sur les toits des églises est un réel problème. Ces volatiles se reproduisent à grande vitesse et déposent leurs fientes partout sur les toits, les gouttières et dans les combles. Le grief le plus courant est la dégradation par leurs déjections, celles-ci étant particulièrement acides. Autrefois, la fiente de pigeons à l'intérieur des pigeonniers (appelée aussi colombine) était intégralement récoltée puis commercialisée et vendue sur les foires et marchés de la région.

Autre temps, autres mœurs ! Personne ne s'intéresse plus à la fiente de pigeon, pourtant excellent engrais pour les terres calcaires de nos champs et jardins. On préfère désormais, pour fertiliser les sols, aller enrichir les grands groupes de la chimie en leur achetant azote et autre potasse.

Pour se débarrasser des pigeons en trop grand nombre, plusieurs solutions se présentent. Certaines municipalités organisent des tirs aux pigeons pour le plus grand bonheur des chasseurs... toujours partant quand il s'agit de jouer de la gâchette. D'autres pratiquent la stérilisation. A Lalbenque, à l'initiative de Kevin Delon, nous avons proposé à la mairie une autre technique qui consiste à monter régulièrement dans les combles de l'église pour écraser les œufs pondus par les femelles. Un premier passage, en août 2016, avait permis d'écraser 200 œufs environ. Pour l'année 2017, c'est notre association, l'ASEL, qui se charge de ce travail. La durée de couvaison des œufs étant de 18 jours, nous montons toutes les deux semaines au-dessus des voûtes de l'église pour procéder à l'écrasement des œufs. Nous avons commencé en mars et, fin mai, nous en sommes déjà à 580 œufs supprimés. C'est un nombre qui peut sembler impressionnant mais qui s'explique par le fait que les femelles pondent généralement 2 œufs à la fois et qu'elles peuvent produire 5 à 6 nichées de mars à septembre ! Le calcul est vite fait et on comprend alors aisément les causes de la proliféra-

tion de ces colombidés.

Notre association va tenir ses engagements et continuer à écraser les œufs jusqu'à obtenir un nombre limité de pigeons. Que les associations militant contre la souffrance animale ne s'offusquent pas : nous ne tuons aucun petit pigeon-neau à peine né dont l'œuf aurait échappé à notre vigilance.

Cette aventure a mis en lumière un problème majeur jusqu'à peu pris en compte par la mairie : le volume incroyable de fientes qui pèsent sur les voûtes, surtout celles des chapelles latérales à droite et à gauche de l'église. On a déjà vu des voûtes s'écrouler sous le poids des fientes de pigeons et il serait prudent de prendre ce danger au sérieux. L'entreprise Rodriguez-Bizeul peut en témoigner.

Rappelons aussi que, sous ces fientes, se trouvent les peintures des chapelles qui sont en train d'être restaurées, avec, pour l'une d'elle, une fuite d'eau qui traverse toute la couche des déjections. Inutile de faire des restaurations onéreuses des peintures si on laisse perdurer cette humidité.

Des solutions sont à étudier. Mais, de toute façon, c'est un chantier énorme qui nécessitera vraisemblablement l'intervention d'une entreprise privée, car il s'agit d'une opération risquée difficile à organiser pour des bénévoles.

Le C.A. de l'Asel



VIVRE DANS UN MONDE TECHNOLOGIQUE

A l'occasion du 10ème anniversaire de La Caselle Enchênée, nous avons décidé d'inviter tous ceux qui, lalbenquois ou non, voudront participer à un « débat citoyen » le samedi 10 juin, la veille par conséquent du premier tour des élections législatives et un mois après les deux tours des élections présidentielles. Après une année de débats ininterrompus émaillés d'incroyables « affaires » et d'énormes mensonges, d'éviction de beaucoup de ceux qui avaient été aux commandes de l'Etat depuis 40 ans, d'effondrement et de recomposition des partis traditionnels et enfin d'étonnants

ralliements, la France a choisi de porter Emmanuel Macron à la tête du pays. Le programme présenté par ce dernier, de facture clairement néolibérale, prétend à la fois relancer l'activité économique en soutenant les entreprises et en assurant une meilleure formation et protection des travailleurs.

Si, au terme de cette longue période, la plupart des observateurs s'est accordée à considérer que la France était assurément coupée en deux, les raisons profondes de cette « fracture » restent jusqu'à ce jour peu élucidées.

Et le vocabulaire mobilisé pour qualifier les « exclus » et autres « retardataires » n'est guère convaincant : « populistes », « souverainistes », « déclinistes », « nostalgiques », « conservateurs » et autres « traditionnalistes », devraient ainsi être réintégrés dans la dynamique du progrès et de l'émancipation, car sous l'emprise de la mondialisation il n'existerait, nous dit-on, aucune alternative à la nécessité de s'adapter sous peine d'être condamné à périr.

De multiples ouvrages et rapports ont pourtant contribué à montrer que l'approfondissement de cette « fracture sociale » résulte directement des formes prises par l'expansion du dernier capitalisme et de la financiarisation de l'économie. Accroissement de l'emprise numérique et tyrannie technologique constituent ainsi les principaux vecteurs de l'exploitation de la force de travail de ceux qui en fabriquent les outils, de l'extension du contrôle social des populations qui les utilisent, de l'explosion de la demande d'énergie que nécessite leur fonctionnement et du réchauffement climatique qui en découle. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), les nanotechnologies, la biologie de synthèse et le transhumanisme ont envahi le monde de la Recherche-Développement et favorisé la métropolisation des anciennes villes dont le poumon est désormais la technopole. L'industrialisation de l'agriculture et la relégation de parties entières de la population dans le rural profond et les zones dites « déshéritées » sont autant de traductions spatiales, économiques et sociales de ces choix et de cette évolution qui ont favorisé, dans la plupart des pays d'Europe, l'exacerbation du ressentiment et la montée de l'extrême-droite. Autant dire que les problèmes sont plus que jamais devant nous et que leur résolution ne peut en au-

cun cas être abandonnée aux élus et aux « experts ».

Pour débattre des questions posées par cette technologisation de nos vies, nous proposons donc un après-midi de débat citoyen, à la **salle de la Halle de Lalbenque, le samedi 10 juin à 15 h**. Nous avons invité deux personnes susceptibles de nous éclairer : **Cécilia Izoard**, philosophe, journaliste et traductrice et **Matthieu Amiech**, sociologue, journaliste et éditeur.

Yves Dupont



DEMOCRATIE DEVOYEE ET MONARCHIE DEGUISEE (Expression libre)

Ca y est ! Après presque neuf mois de campagne (si l'on y inclut les trois primaires de la droite, de la gauche et des écologistes), l'accouchement a enfin eu lieu : un nouveau monarque est né ! La grossesse a été riche de rebondissements, de surprises en tout genre mais le bébé est là. Vu son âge, il fait plutôt penser à un jeune prince courtois, au fil des mois, par une noblesse désemparée d'avoir perdu ses fiefs de droite et de gauche et qui s'apprête à venir faire allégeance au nouveau roi installé dans son palais élyséen. Le sacre a eu lieu en ce beau dimanche de mai. Tout a été parfait. Ne manquait plus que le passage par la cathédrale de Reims. Le roi est mort, vive le roi !

Car ce régime présidentiel mis en place par De Gaulle et la Constitution de la cinquième République s'apparente davan-

tage à un système monarchique qu'à une véritable république. Certes, notre président est élu au suffrage universel. Certes, la monarchie de droit divin a vécu. Et ces élections ont toutes les apparences d'un choix démocratique où chacun a pu sélectionner en son âme et conscience son candidat, son poulain devrait-on dire dans ce quarté ou quinté inédit de la dernière semaine avant le premier tour.

Mais autoriser, encourager tous les citoyens à voter, est-ce suffisant pour parler de démocratie. Pas sûr ! Pour qu'une démocratie fonctionne, il faut bien sûr le droit de vote pour tout le monde mais il faut aussi, et surtout, que le système électoral permette un choix clair et d'adhésion pour chaque électeur quand il glisse son bulletin de vote dans l'urne.

Or le mode électoral pour désigner les nouveaux chefs d'état de notre pays est totalement dévoyé et empêche une grande partie des électeurs de voter pour le candidat de leur choix. Tous les cinq ans, avec ce système à deux tours, nous assistons au même scénario où beaucoup d'entre nous sont contraints de choisir, dès le premier tour, un bulletin destiné à éliminer un candidat détesté ou dangereux pour le mettre définitivement hors-jeu de la course à l'Elysée. C'est ce qu'on appelle le vote utile, le vote stratégique qui a été massivement utilisé lors de ces dernières élections par des millions d'électeurs pour éviter, par exemple, le couple Fillon-Le Pen. On est loin du vote d'adhésion, du vote de conviction qui devrait être la règle à chaque fois que nous allons voter.

Quant au second tour, n'en parlons pas : c'est pour beaucoup un vote d'élimination où des millions de citoyens vont voter (en se bouchant le nez) pour un candidat qu'ils détestent. Et pour beaucoup d'autres, c'est le vote blanc, le vote nul ou l'abstention. Est-ce cela la démocratie ? Non ! Cent fois non ! C'est un système démocratique biaisé, perverti qui fait des citoyens des otages souvent contraints de voter, pour certains dès le premier tour, contre le candidat de leur choix. 45 % des voix pour Macron, au premier tour, étaient des voix de stratégie et non d'adhésion. Voter répétitivement sous le régime de la prise d'otages commence à devenir un vrai problème. Comment ne pas voir la perversion d'un tel système ? Comment laisser perdurer encore longtemps un tel mode d'élection présidentielle qui est pourtant le cœur du réacteur de notre république, la colonne vertébrale de notre pays ?

Alors que faire ? Tout d'abord constater, prendre conscience que nous sommes le seul pays européen avec un tel fonctionnement. Aucun autre pays européen n'élit son président avec de telles règles. Qu'ils soient des républiques à part entière ou des monarchies constitutionnelles, tous les autres pays accordent la priorité à l'élection de leur parlement, le plus souvent à la proportionnelle partielle ou intégrale. Aucun citoyen européen, sauf chez nous, n'est obligé de voter pour un candidat qu'il déteste ou, tout du moins, qui ne recueille pas son adhésion. Et c'est de ce parlement, élu sans aucun des jeux stratégiques français, qu'est désigné le nouveau gouvernement.

Parfois ce sont des majorités franches qui se dégagent. Parfois ce sont des assemblées pluralistes qui doivent s'entendre, discuter pour une plate-forme commune. Ces systèmes parlementaires fonctionnent partout en Europe... sauf en France où nous préférons jouer à la roulette russe en favorisant le pouvoir solitaire d'une sorte de monarque. Nous avons coupé la tête de Louis

XVI en 1793 : deux cent vingt-quatre ans plus tard, nous en sommes encore à élire des rois. Nous avons été les premiers en Europe à mettre à bas la monarchie : deux siècles plus tard, nous sommes les seuls à avoir conservé un régime présidentiel au détriment d'un régime parlementaire. Et si au moins notre Assemblée Nationale était représentative du pays avec un vote à la proportionnelle partielle ou intégrale ! Mais non ! Nous sommes encore les derniers en Europe à adopter ce mode archaïque d'élection des députés par circonscription avec, pour résultat, la présence de deux députés frontistes seulement, sur 577, pour représenter un parti qui recueille plus de 10 millions de suffrages des français !!! Honte à nous qui nous targuons d'avoir la plus belle république démocratique. République, mais aux allures monarchiques, oui ! Démocratique, sous bien des aspects, non !

Nous sommes là au cœur de la crise de notre pays. Nos règles électorales virent à l'absurde et sont totalement obsolètes. L'élection présidentielle à deux tours doit être abandonnée purement et simplement, les législatives doivent intégrer une part de proportionnelle ou une proportionnelle intégrale avec prime au gagnant pour permettre une stabilité de gouvernement. Nous sommes enfin le seul pays européen à direction bicéphale avec un chef de l'Etat et un chef de gouvernement. Aucun autre pays n'a inventé une telle stupidité. A quand l'avènement de la sixième république ?

Nos institutions sont à remanier de fond en comble. Si le nouveau président élu ne s'attelle pas à cette refondation démocratique en ouvrant la voie à une sortie du régime présidentiel, nous continuerons à nous hystériser tous les cinq ans dans des joutes télévisées, nous persisterons à nous illusionner sur notre pouvoir démocratique et l'élection d'un homme providentiel et nous assisterons encore et encore, impuissants et pris en otages, au feuilleton haletant de l'élection « monarchique ».

Daniel Pasquier



LA CASELLE ET LE PARPAING

Quand on veut parler d'une alliance invraisemblable ou impossible, tout le monde connaît le dicton « Vouloir marier la carpe et le lapin ! ». Eh bien, à Lalbenque, un village où carpes et lapins ont été éradiqués par les chasseurs et pêcheurs, on est en passe d'inventer un autre dicton qui voudra dire la même chose « Vouloir marier la caselle et le parpaing ! » Car, dans ce territoire de cailloux, de murets et de gariottes en pierres sèches, un propriétaire d'une caselle a réussi à faire ce mariage invraisemblable en murant, à l'aide de parpaings, l'entrée d'une vieille caselle. Que les incroyables, nombreux probablement, jettent un coup d'œil à la photo ci-jointe.

On comprend bien sûr le souci du propriétaire d'empêcher les curieux de rentrer dans une caselle qui, sous le poids des ans, menace de s'écrouler. Mais quand même ! N'y avait-il pas une solution plus adaptée en confectionnant par exemple une porte en bois ou en clôturant l'enclos où se trouve cette caselle ? Ou, en changeant le linteau au-dessus de la porte d'entrée ? Non ! Le propriétaire n'a pas fait preuve d'imagination : quelques parpaings, du sable, du ciment, un peu d'eau, quelques coups de truelles...et le tour est joué ! Mariage incongru de la pierre sèche et du parpaing ! On ne va pas se prendre la tête avec ces vieilles cabanes qui finiront bien un jour par toutes s'écrouler !

Cette situation, en soi désolante et qui en dit long sur la prise de conscience de beaucoup de propriétaires de vieilles caselles, est encore plus consternante quand on sait où se situe cette curiosité locale. En bordure immédiate du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Elle prend directement appui sur le mur du chemin et mérite donc le nom de gariotte. Un chemin classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco depuis le 2 décembre 1998. Pauvre chemin ! Quelques centaines de mètres plus en amont, c'est un petit lotissement de maisons neuves qui est en train de se créer car la municipalité de Lalbenque n'a rien anticipé et, dans son PLU délirant, a étendu ses terrains constructibles jusqu'en bordure du chemin de Compostelle. La Caselle Enchênée s'en est fait l'écho dans un numéro précédent.

Ces vieilles caselles, comme celle murée avec des parpaings, seuls quelques courageux et visionnaires acceptent de mettre de l'argent pour les sauver d'une destruction inéluctable. Notre association, l'ASEL, les félicite chaleureusement. Ils sont hélas si peu nombreux. La majorité des propriétaires laissent le temps faire son œuvre, ne prennent même pas le soin de couper la végétation et les arbres à l'entour et se réveillent un beau matin avec un édifice réduit à un tas de pierres, mettant fin pour toujours au témoignage de ces ca-

selles qui étaient l'âme de nos paysans, viticulteurs et bergers d'autrefois. Certains, les plus nombreux, n'ont pas les moyens financiers de les sauver et les collectivités locales, frileuses, ne font rien pour les aider. Le mot d'ordre est toujours le même : pas d'aide des communes et des communautés de communes pour le petit patrimoine privé. Combien de temps va durer cet aveuglement ? D'autres propriétaires sont loin d'être dans la misère mais n'ont aucune envie de mettre la main à la poche pour sauver ce qui peut l'être encore.

Pour la caselle aux parpaings située en bordure du chemin de Saint-Jacques, pourquoi ne pas envisager, en octobre prochain, en accord avec le propriétaire et avec l'aide des bénévoles de l'opération 1000 mains, une première tranche de travaux pour enlever les parpaings et pour la consolider et la remettre en valeur ? Remonter les murets est une opération nécessaire mais la sauvegarde du petit patrimoine en bordure de chemin est tout aussi importante. Il en va, ne l'oublions pas, de la mémoire de notre histoire commune.

L'Observatoire des curiosités locales



RETARD A L'ALLUMAGE

Les mécaniciens connaissent tous, sur les vieux moteurs de voiture, ce qu'on appelle « un retard à l'allumage ». L'expression est passée dans le langage courant. La municipalité de Lalbenque, jamais en reste en matière d'innovation, a inventé le concept de retard au désallumage !

De quoi s'agit-il ? En novembre dernier, la décision avait été prise d'éteindre l'éclairage public de la commune de minuit à six heures du matin. Le 10 avril dernier, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de commencer cette opération dès le 1 mai. Or, le premier mai passe : pas d'extinction des lampadaires. Macron est élu : toujours pas d'extinction. Après interrogation du conseil sur ce dysfonctionnement, sur ce retard, on nous répond qu'il n'a jamais été question du 1 mai... mais du 15 mai... après la fête votive ! Ah bon ! Et pourquoi alors le bulletin municipal « Lalbenque-Infos » s'est-il empressé de publier, dès le lendemain du conseil d'avril, que les lampadaires seraient tous éteints à partir du 1 mai ? (Voir article ci-joint). C'était un poisson d'avril ?

Un nouveau couac au sein de ce conseil municipal, une nouvelle mauvaise foi en mentant effrontément (sans que personne ne s'en émeuve autour de la table du conseil) et en faisant passer le conseiller écologiste pour quelqu'un qui n'écoute pas et un étourdi qui raconte n'importe quoi. Il est habitué à ce genre de perfidies. Quoi qu'il en soit, ce retard

au désallumage de deux semaines, a coûté environ 400 euros à la collectivité puisque les économies réalisées, par l'extinction de ces 300 lampadaires, est environ de 9000 euros par an. Cela fait six longues années que notre association demande à la mairie d'éteindre ces lumières inutiles de minuit à six heures. En six ans, c'est 50 000 euros qui sont partis en fumée ! Avec une telle somme, on aurait pu offrir 8 costumes à Fillon !

Daniel Pasquier



DIS-MOI TES SUBVENTIONS...JE TE DIRAI QUI TU ES !

Pour savoir où vont les priorités d'une municipalité, il y a plusieurs façons de s'y prendre. On peut bien sûr regarder de près le budget annuel et scruter les investissements en cours ou en projet. C'est évidemment la méthode la plus commune. Il en est une autre qui est tout aussi efficace et qui en dit long sur le cœur de la politique d'une collectivité : c'est celle de jeter un œil sur le montant des subventions accordées aux associations.

A Lalbenque, les choses ont le mérite d'être claires. Toutes les associations qui grenouillent autour du sport, des fêtes votives, des anciens combattants et de la truffe ne sont jamais déçues. Elles ont toujours les subventions demandées... et parfois un peu plus. Mais les associations qui sortent des sentiers battus ou qui s'intéressent à la culture se retrouvent toujours avec des subventions diminuées de moitié.

Par exemple, les Amis de Lalbenque, une association en sommeil depuis 2008, qui connaît un regain d'activités depuis quelques années pour animer le village. Ce sont eux qui organisent chaque année une exposition sur la guerre 14-18. Ils ont publié un livre sur les poilus de Lalbenque morts au combat. Ils organisent cette année un voyage sur les grands champs de bataille de la guerre 14-18. Ce sont eux qui orga-

nisent depuis trois ans, début août, un festival occitan qui connaît un vif succès. Ce sont eux enfin qui ont mis sur pied, le premier avril dernier, la première fête du livre de Lalbenque, avec, malgré le mauvais temps, une fréquentation inattendue. Voilà une association qui se démène sans compter, qui innove et qui essaie d'instiller un peu de culture dans ce village. Subvention demandée pour l'année 2017 : 1200 euros. Subvention obtenue : 550. Même chose pour l'association « Babel-Gum » qui a demandé 1500 euros et qui n'en obtient que 650 pour organiser le week-end « Caisses à savon ».

Les critères de distribution des subventions ne doivent pas se faire uniquement en fonction des besoins financiers de telle ou telle association mais en fonction de l'implication de cette association dans la vie du village. Quand on donne à une association, outre l'aide pécuniaire, c'est une reconnaissance et un encouragement de la collectivité pour faire vivre et se développer une association dynamique. A moins de penser que la culture (et tout ce qui tourne autour) a peu d'intérêt dans la vie d'un village. On se pose parfois la question.

Daniel Pasquier

LA FONTAINE DE RAMES

Connaissez-vous le hameau de Ramès ? Rien à voir avec l'article précédent qui parlait des pigeons, dont certains sont appelés « ramiers » ! Le hameau de Ramès se situe dans la commune de Lalbenque, en bordure des communes de Mondoumerc et de Fontanes. Sur le chemin pédestre et équestre qui traverse le hameau en direction de Montdoumerc se trouve une jolie fontaine sur un tout petit terrain communal. La fontaine, toujours alimentée en eau, est en bon état mais totalement embroussaillée au point qu'on ne la voit plus du tout, disparue sous la végétation et quelques arbres. (Voir photo) Un gros chantier en perspective pour déraciner, arracher tout ce qui peut l'être et transformer cet endroit en une jolie petite place, au bord du chemin. L'ASEL se propose de remettre en état cet endroit et la mairie, propriétaire du terrain, accepte d'être partenaire de cette opération en apportant quelques camions de castine pour terminer le travail de rénovation du lieu.

Une date a été choisie pour réunir les volontaires pour ce chantier. Il s'agit du samedi 24 juin, dans l'après-midi. Les adhérents de l'ASEL sont invités à se joindre à cette opération qui est ouverte à toute la population qui le souhaite. Comme cette date tombe le jour de la Saint-Jean, on pourrait, après l'effort, manger ensemble et se faire un feu. Les plus courageux seront même autorisés à sauter le feu comme il était de tradition de le faire autrefois !!!

Rendez-vous pour ceux qui veulent participer, le **samedi 24 juin, à 15 heures, au rond-point du Mercadiol**, devant la caserne des pompiers... avec tout outil pouvant servir pour

ce genre d'opération (faucilles, pioches, bêches...), sachant que quelques engins agricoles seront disponibles sur place. Merci de vous associer à ce chantier citoyen.



**La Caselle Enchênée ne peut vivre que grâce à votre soutien :
n'hésitez pas à adhérer à l'ASEL**

ASEL
Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque
Site internet : <http://www.asel.eu.com/>
Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal,
alors n'hésitez pas à nous rejoindre

----->

Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- ✓ Individuel : 15€ / an
- ✓ Pour un couple : **25€ / an**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 - n° 462007006